



apec

Association intercommunale
pour l'épuration des eaux
usées de la Côte

**Préavis no 18
relatif
aux
comptes de l'exercice
2018**

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs les conseillers intercommunaux,

Conformément au règlement sur la comptabilité des communes et aux statuts de l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Côte, le comité de direction a l'honneur de vous présenter les comptes de l'exercice 2018.

A cet effet, vous trouverez, en annexe, le compte de fonctionnement, le bilan et le tableau de répartition 2018.

Ces comptes requièrent les commentaires suivants :

110.3011.00	Rétribution du secrétariat	CHF. 10'500.00
--------------------	-----------------------------------	-----------------------

Les tâches de l'administration sont en constante évolution notamment en ce qui concerne la régionalisation.

230.3313.30	Amortissement « Etude régionalisation »	CHF. 134'394.69
--------------------	--	------------------------

Le financement de la poursuite de cette étude est assuré via le préavis no 25 relatif à l'octroi d'un crédit d'étude (CHF 208'400.-) de mise en place des conditions techniques, juridiques et financières pour le projet de régionalisation de l'épuration.

L'amortissement de CHF 134'394.69 correspond au total investi à fin 2018.

230.3321.00	Amortissement supplémentaire	CHF. 100'000.00
--------------------	-------------------------------------	------------------------

Nous amortissons partiellement le crédit de CHF 712'800.- (préavis no 7) octroyé pour financer la réfection complète de la station de pompage de Bursinel et de sa conduite de refoulement avec l'amélioration de l'accès.

350.3114.00	Achats de matériel d'entretien	CHF. 7'205.95
--------------------	---------------------------------------	----------------------

Nous avons acquis un ventilateur de sécurité pour aérer les zones confinées afin de protéger notre personnel lors de travaux de maintenance liés à des risques d'asphyxie ou d'explosion.

350.3123.00	Achats d'électricité	CHF. 109'134.60
--------------------	-----------------------------	------------------------

Cette augmentation temporaire est due aux travaux de maintenance du digesteur (moins de production indigène et plus de consommation sur la chaîne de traitement des boues).

350.3124.00	Achat de mazout	CHF. 129'236.75
--------------------	------------------------	------------------------

Cette augmentation temporaire est également due aux travaux de maintenance du digesteur.

En sus, le prix du mazout n'a jamais été aussi élevé ces dernières années.

350.3125.00	Achat d'eau	CHF. 35'052.00
--------------------	--------------------	-----------------------

Les travaux de maintenance et de nettoyage du digesteur, des décanteurs primaires, les systèmes de traitements des boues et de désodorisation engendrent l'utilisation d'une importante quantité d'eau.

350.3132.00	Fournitures, matériel de laboratoire et chlorure ferrique	CHF. 211'817.63
--------------------	--	------------------------

Une quantité de produits et d'analyses supplémentaires ont été nécessaires pour traiter nos boues durant les différents travaux de maintenance réalisés cette année.

350.3141.00	Entretien des bâtiments	CHF 14'696.65
--------------------	--------------------------------	----------------------

Nous avons remplacé le carrelage dans le petit atelier du bâtiment administratif lequel s'est soudainement et complètement décollé.

350.3154.00	Entretien du matériel d'exploitation	CHF. 219'437.48
--------------------	---	------------------------

Nous avons optimisé la circulation d'air du sécheur, révisé et effectué le traitement intérieur de la citerne des boues séchées car celles-ci collaient au fond (CHF 38'000.-)

Ces travaux n'étaient pas prévus dans le budget 2018.

Conclusions

Fondé sur ce qui précède, le comité de direction propose au conseil intercommunal de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL

vu le préavis no 18 relatif aux comptes de l'exercice 2018 ;

ouï le rapport de la commission de gestion ;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

1. de décharger le comité de direction de son mandat pour l'exercice 2018 ;
2. d'adopter les comptes de l'exercice 2018 tels qu'ils sont présentés, soit :
 - a) le compte de fonctionnement ;
 - b) le bilan.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le Président :

Le Secrétaire :

Y. Reymond

D. Gaiani



Annexes : ment.